

La République de Pologne  
Président  
du Bureau du Transport Ferroviaire

# AUTORISATION

N° T/2009/0014/EL  
de mise en service d'un élément typique  
du véhicule ferroviaire

**Nom et type :** fourrure de crapaudine réalisé selon la figure n° KR-WGS.01

**Fabricant :** Becker Sp. z o.o.<sup>1</sup>, Droginia près de Myślenice

**Année de construction :** depuis 2003

**Caractéristiques :** la fourrure de crapaudine en graphite composite élastique réalisée selon la figure n° KR-WGS.01 est destinée aux bogies des wagons à marchandises UIC Y25.

Caractéristiques techniques de la fourrure de crapaudine figurent dans le document intitulé «Manuel d'Utilisation et d'Entretien. La fourrure de crapaudine», n°-DTR/WGS/001/2008, édition : septembre 2008, développé par Becker Sp. z o.o..

La fourrure de crapaudine doit être réalisée conformément au document intitulé «Dispositions Techniques de la Réalisation et la Réception. Fourrure de crapaudine », n° WGS /01/05, édition : novembre 2005, développé par Becker Sp. z o.o. et au dossier de construction, aux documents liés, ainsi qu'à la législation nationale et internationale en vigueur.

Les modifications dans le dossier technique, dans la technique de fabrication et dans la construction de fourrure de crapaudine doivent être convenues avec le Bureau du Transport Ferroviaire.

La mise en service de chaque fourrure de crapaudine doit être précédée d'un agrément de conformité avec le type, réalisé sous contrôle du Bureau du Transport Ferroviaire.

**Essais :** ont été réalisés et ont donné un résultat positif, l'usage existant a confirmé l'exactitude des solutions adoptées.

Durée de validité de l'autorisation : illimitée – rendue à la demande de Becker Sp. z o.o. à Droginia près de Myślenice (n° d'enregistrement 246/08).

Base juridique : loi du 28 mars 2003 du transport ferroviaire (JO de 2007 n° 16, pos. 94 avec modifications)

---

<sup>1</sup> s.a.r.l.

*[timbre du Président  
du Bureau du Transport  
Ferroviaire]*

Président  
du Bureau du Transport Ferroviaire  
*[signature]*

Varsovie, le 11 février 2009

Wiesław Jarosiewicz